# **CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE**

## 1- CONDITIONS DE RÉSERVATION

- La réservation d'un hébergement locatif ne devient effective qu'avec notre accord (vérification des disponibilités...) et après réception de 30% d'acompte sur le montant total du séjour, augmenté des frais de réservations non déductibles de la facture ni remboursables en cas d'annulation, ainsi que de la cotisation pour l'assurance annulation dans la mesure où celle-ci est souscrite.
- Le solde du séjour sera à régler au plus tard 30 jours avant l'arrivée.
- Réservations à moins de 30 jours avant l'arrivée en : la totalité du séjour sera exigée à la réservation par carte bancaire.
- À défaut de paiement intégral 30 jours avant l'arrivée, l'établissement se réserve le droit de considérer que la réservation est annulée. Les sommes versées à titre d'arrhes restent acquises par l'établissement.
- Modes de règlement : le paiement peut être effectué par carte bancaire, chèques vacances, e-ANCV, PAYPAL, IDEAL
- Les tarifs s'entendent TTC avec un taux de TVA de 10 % applicable au jour où ils ont été déterminés. Toute modification ultérieure du taux de TVA applicable, survenue entre le moment où les tarifs ont été déterminés et la facturation du séjour, entraînera une modification corrélative du prix TTC, ce que le client accepte sans réserve.
- La location est personnelle, il est interdit de sous-louer ou de céder l'emplacement à un tiers.
- Les mineurs doivent impérativement être accompagnés de leurs parents ou tuteurs légaux. L'établissement se réserve le droit d'annuler toute réservation validée en présence de mineurs non accompagnés de leurs parents ou tuteurs légaux et les sommes versées ne seront pas remboursées.
- Demande particulière : Il est possible d'émettre un souhait d'emplacement lors de votre réservation. Nous ferons de notre mieux pour satisfaire votre demande sans pour autant vous garantir un emplacement précis. Le numéro du logement attribué ne vous sera communiqué qu'à l'arrivée.
- Les plans et photos présentés sur nos supports de communication sont non contractuels.

## 2- INFORMATIONS ET TARIFS

- Tous nos tarifs sont basés sur une occupation de 1 ou 2 personnes. Pour chaque personne supplémentaire, un supplément est appliqué.
- Personnes supplémentaires : pour des raisons de conformité et de sécurité, le nombre de personnes indiqué ne peut être dépassé sachant qu'un bébé compte pour une personne. Si le nombre de personnes excède la capacité maximale de l'hébergement, la direction se réserve le droit de refuser l'accès à l'établissement et les sommes versées ne seront pas remboursées.
- La taxe de séjour est de 0,65€ par jour et par personne. Elle est perçue pour le compte de la Communauté de Communes et est payable avec le solde de votre séjour.
- Les montants encaissés, par jour et par personne de plus de 18 ans, sont prévisionnels. Si le montant de la taxe venait à augmenter, le complément sera alors demandé au client.
- Animal : les animaux de compagnie sont acceptés sous conditions (exceptés chiens de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>e</sup> catégorie). Ils doivent être tatoués ou pucés, tenus en laisse et avoir un carnet de vaccination à jour. Le carnet de vaccination est à présenter sur place.

Vos « amis à quatre pattes » ne doivent pas rester seuls dans les lodges ou les tentes. Ils sont les bienvenus dans notre restaurant (terrasse extérieure).

L'accès à la piscine ne leur est pas autorisé, nous avons cependant un bel emplacement vous permettant des les avoir à l'œil.

• Prestations incluses dans votre location : Tous nos hébergements sont fournis avec le linge de toilette, le linge de lits et les lits sont faits à l'arrivée

- Équipement bébé : sur réservation et sous réserve de disponibilité : mise à disposition gratuite de lit bébé et chaise haute.
- Droit de rétractation : Aux lodges du Mas de Nadal souhaite rappeler qu'en vertu de l'article L. 221-8 du Code de la consommation, le droit de rétractation ne peut être exercée sur des prestations d'hébergement, de transport, de restauration et de loisirs fournis à une date ou selon une périodicité déterminée. Un récapitulatif de votre séjour vous est communiqué lors de toute réservation par téléphone ou sur notre site internet avant tout règlement définitif, de sorte que toutes les commandes effectuées ne puissent faire l'objet d'un droit de rétraction.

#### 3- VOTRE SÉJOUR

- Les barbecues à charbon de bois et à flammes vives sont interdits. Seuls les barbecues à gaz posé sur la terrasse et électrique sont autorisés.
- Le Client devra vérifier qu'il a bien souscrit une assurance Multirisque et Responsabilité Civile.
- En cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé, aucune réduction ne sera accordée, le séjour sera facturé jusqu'au terme de la date contractuelle.
- Arrivée tardive ou différée : l'établissement doit être avisé de tout retard éventuel de votre arrivée, afin de conserver votre location ou emplacement.

Nous nous réservons la possibilité de disposer de l'emplacement prévu s'il restait sans nouvelles 24 h après la date prévue. Les règlements effectués ne seront pas remboursés.

- Les enfants sont sous la responsabilité de leurs parents ou responsables légaux et doivent donc rester sous leur surveillance durant toute la durée du séjour, à la piscine (non surveillée) ainsi que sur les aires de jeux.
- Tous nos hébergements locatifs sont non-fumeurs. Les sanitaires et espaces communs sont non-fumeurs.

Il est interdit de jeter des mégots de cigarette par terre.

- Les logements sont disponibles le **jour d'arrivée à partir de 16h** et jusqu'à 19h, ils doivent être **libérés avant 11h**.
- Aux Lodges du Mas de Nadal est un domaine piéton, les véhicules doivent impérativement être stationnés sur le parking une fois installé dans votre hébergement.
- Chaque location contient la literie, oreillers, couvertures, couettes.
- Assurance locative: le client doit vérifier auprès de son assurance qu'il dispose d'une extension villégiature dans le cadre de son contrat d'Assurance Habitation et de ses conditions de garantie. Si tel n'était pas le cas, le locataire est tenu de s'assurer contre les risques inhérents à son occupation. À savoir: vol, perte, dégradation d'effets personnels (valises, objets, mobiliers, valeurs, véhicules, vélos...). Il doit également s'assurer pour les dégradations qu'il pourrait causer dans l'hébergement donné en location ou dans l'établissement, de son fait ou de celui de ses accompagnants.
- Le client s'engage à utiliser l'hébergement loué sans le dégrader, ni troubler la tranquillité du voisinage, et sera tenu de se conformer aux dispositions du règlement intérieur attachés au contrat de réservation.

Une mise en demeure sera effectuée, pouvant entraîner un terme immédiat de la location sans indemnité.

Si elle n'est pas respectée, en cas de :

- Nuisance (bruit...) ou atteinte à l'intégrité des installations
- Non-respect des conditions d'acceptation des animaux domestiques
- Nombre d'occupants supérieur à la capacité annoncée (personne ou animal en plus, non déclaré).

Litige : En cas de litige pendant votre séjour, merci de vous adresser d'abord à la réception de l'établissement.

Si ce premier contact n'est pas satisfaisant, merci alors d'envoyer un courrier à l'attention de la direction à Aux Lodges du Mas de NADAL 2245 route de Blars 46330 Sauliac sur Célé ou par mail à <u>contact@masdenadal.com</u> dans les 15 jours suivants la fin de votre séjour (passé ce délai, votre demande ne sera pas étudiée). Il est nécessaire d'y faire figurer l'objet de votre demande, vos coordonnées, votre numéro de dossier et toute pièce justificative. Nous nous engageons à donner une réponse sous un mois après réception de votre demande.

Conformément à la directive européenne, vous pouvez recourir gratuitement au service de médiation SOCIETE DE LA MEDIATION PROFESSIONNELLE dont nous relevons par voie électronique : https://www.mediateur-consommation-smp.fr/ ou par voie postale : Société de la médiation professionnelle.

• Droit à l'image : vous autorisez expressément et sans contrepartie, l'établissement à utiliser, sur tout support de communication, les photos et vidéos de vous ou de vos enfants qui pourraient être prises au cours de votre séjour, pour les besoins publicitaires de l'établissement. La réutilisation des photos, vidéos et autres visuels, pour tout usage personnel ou autre, est interdite.

### 4- ANNULATION

- Impossibilité de se rendre sur le lieu de vacances en raison d'un confinement, interdiction de déplacement ou fermeture des frontières
- Fermeture du camping suite à une décision prise par les autorités gouvernementales compétentes (Conditions sanitaires, confinement, interdiction de louer, etc)

Conditions générales d'annulation :

- Annulation gratuite et remboursement (hors frais de dossiers) jusqu'à J-60
- Annulation entre 60 et 30 jours avant la date d'arrivée : pas de remboursement de l'acompte.
- Annulation à moins de 30 jours avant la date d'arrivée : Pas de remboursement de l'acompte et le montant total du séjour est dû.
- Assurance annulation : Pour préparer vos vacances en toute sérénité, nous vous proposons de souscrire à une garantie annulation et interruption de séjour, par l'intermédiaire de notre partenaire NEAT. Plus d'information sur la documentation en ligne grâce aux liens ci-dessous.

https://neat-documents.b-cdn.net/camping/Formule-flex/Flyer-Flex.pdf https://neat-documents.b-cdn.net/documents/Neat%20Camping/SMB%20-%20Welcome%20Pack/Welcome%20Pack%20-%20Flex/Français/Notice%20Flex%20-%20Campings%20indépendants%20-%202024.pdf

Cette assurance vous permet d'annuler sans frais votre séjour lorsque vous êtes dans l'impossibilité de voyager pour des raisons de maladie (y compris covid-19), décès, perte d'emploi, complication de grossesse, toujours sur présentation de documents justificatifs.

Son montant est payable intégralement et uniquement lors de la réservation.

Sans souscription à l'assurance annulation, aucun remboursement ne sera possible pour les annulations à moins de 60 jours avant la date d'arrivée et ce, pour quelque motif que ce soit. Les évènements couverts sont ceux prévus dans les conditions générales de l'assurance annulation disponibles sur simple demande au service réservations.

En cas de sinistre ouvert, vous êtes tenus de nous avertir de votre désistement et de prendre contact avec NEAT en suivant les modalités décrites dans les conditions générales de l'assurance annulation et ceci, dans les 10 jours suivant la survenance du sinistre, et en fournissant à NEAT les renseignements nécessaires avec documents justificatifs.

## **5- DONNEES PERSONNELLES**

Conformément à la législation entrée en vigueur le 25 mai 2018 en matière de protection des données personnelles, et au titre de la collecte de données personnelles contenues dans le contrat de réservation, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données concernant en adressant ses demandes à :

Par courriel : <a href="mailto:contact@masdenadal.com">contact@masdenadal.com</a>

Par courrier postal : Aux Lodges du Mas de Nadal, 2245 route de Blars, 46330 Sauliac sur Célé.

## **6- REGLEMENT INTERIEUR**

Le règlement intérieur est affiché à l'entrée.

Toute personne pénétrant dans l'enceinte du domaine est tenue de le respecter.

En cas de d'effraction au règlement intérieur, la direction ou son représentant se réserve le droit d'expulser les clients incriminés sans préavis.